



# CONTRAT RIVIÈRE

# Paillons

## Comité de rivière

Mercredi 18 novembre 2015



# Programme

## Bilan annuel du Contrat de rivière des Paillons 2010-2016

**9h30** Café d'ouverture

**10h00** Ouverture de la séance

**1. Historique du Contrat de rivière des Paillons et rappel du contexte**

Pierre-Charles MARIA, Président du Comité de rivière et du SIP

**10h15 2. État d'avancement du contrat de rivière des Paillons (2010-2015)**

Olivia BEJARANO, Chargée de mission Contrat de rivière au SIP

- **État d'avancement des actions du volet A « Qualité »**  
Service Assainissement de la MNCA – « Démarche Eaux Top »
- **État d'avancement des actions du volet B1 « Milieux »**
- **État d'avancement des actions du volet B2 « Protection crue »**
- **État d'avancement des actions du volet B3 « Ressource »**
- **État d'avancement des actions du volet C « Sensibilisation »**  
Fédération de la Pêche des Alpes Maritimes – « Ateliers scolaires »

**11h30 3. Perspectives**

Pierre-Charles MARIA, Président du Comité de rivière et du SIP  
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

**12h00** Conclusion

# Le Contrat de rivière des Paillons en quelques mots

## Qu'est-ce qu'un Contrat de rivière ?

Le Contrat de Rivière est un **engagement technique et financier** entre L'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs locaux. Il a pour but de **gérer de façon durable et concertée une rivière à l'échelle de son bassin versant**.

Il fixe des objectifs d'amélioration du milieu aquatique et prévoit la manière opérationnelle et les modalités de réalisation pour atteindre ces objectifs.

Le contrat de rivière est un outil pour réhabiliter et valoriser un cours d'eau. Il ambitionne de redonner vie à la rivière et à son bassin versant à travers 5 objectifs déclinés en volets :

- **Améliorer la qualité de l'eau (volet A)**
- **Restaurer, préserver et valoriser les berges et le patrimoine naturel (Volet B1)**
- **Assurer la prévention contre les crues (Volet B2)**
- **Contribuer à la gestion de la ressource en eau (Volet B3)**
- **Sensibiliser à la protection des milieux aquatiques (Volet C).**

## Le contrat de rivière des Paillons c'est

- 5 Objectifs à atteindre pour 5 Paillons
- Sur une période de 6 ans (2010-2016) suite à un avenant signé en 2014
- **Plus de 60 actions** à mettre en œuvre pour un montant d'environ 16 millions d'euros.

## Avancement du contrat ?

Depuis 2010, les actions du Contrat de rivière des Paillons sont en cours.  
Aujourd'hui, après 5 ans d'actions, 65% des projets sont terminés ou engagés.



